

La réponse du rectorat

Contacté, le directeur de l'inspection académique explique cette décision : « **J'ai décidé de fermer une classe en février dernier car les prévisions d'effectifs faisaient état de 66 élèves à la rentrée, soit 22 élèves par classe. Cela permettait aussi d'en ouvrir une ailleurs** », explique Olivier Wambecke. « **La mairie est en train d'inscrire des élèves hors commune. C'est imprudent, car ils vont venir surcharger les classes. C'est le directeur d'académie qui décide du nombre d'enseignants dans les écoles, pas le maire.** » Olivier Wambecke assure qu'un point sera fait à la fin de l'année pour ajuster, mais que les neuf élèves hors commune ne seront pas comptés.